

May 21, 2009

Le 21 mai 2009

Coram: McLachlin C.J. and Abella and
Rothstein JJ.

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Abella et Rothstein

BETWEEN:

ENTRE :

A.A.

A.A.

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

E.Y. and Children's Aid Society of Toronto

E.Y. et Children's Aid Society of Toronto

Respondents

Intimées

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion to adduce new evidence and the application for an extension of time to apply for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal for Ontario, Number C48402, 2008 ONCA 695, dated October 8, 2008, are dismissed with costs to the respondent E.Y. In any event, had such application been granted, the application for leave to appeal from the said judgment would have been dismissed.

La requête pour déposer de nouveaux éléments de preuve et la demande de prorogation de délai pour le dépôt d'une demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario, numéro C48402, 2008 ONCA 695, daté du 8 octobre 2008, sont rejetées avec dépens en faveur de l'intimée E.Y. Quoi qu'il en soit, même si la demande de prorogation avait été accueillie, la demande d'autorisation d'appel aurait été rejetée.

C.J.C.
J.C.C.